

DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE INCITATIVE 2026

Formulaire obligatoire – à compléter intégralement

Toute demande incomplète, partiellement renseignée ou non conforme sera automatiquement rejetée sans instruction du dossier.

Modalités d'envoi

CAAA du Haut-Rhin

132 avenue Robert Schuman – CS 11167
68053 MULHOUSE CEDEX
03 89 45 68 22
prevention@caaa68.fr

Identité du demandeur

Merci de renseigner les coordonnées complètes de l'exploitant ou de la société

- Raison sociale :
- Nom : Prénom :
- Adresse :
- Code postal : Commune :
- Téléphone : Portable :
- Courriel :

Affilié à la MSA : ☐ Oui ☐ Non

Activité de l'entreprise

Informations nécessaires à l'étude de votre demande.

- Activités principales :
- Cultures :
- Surface Agricole Utile (en ha) :
- Cheptel :
- Effectif du cheptel (nombre) :

Effectif du personnel

- Nombre d'associés :
- Salariés :
 - CDI :
 - CDD :
 - Saisonniers :

□ Équipement concerné par la demande

- Nature de l'équipement (ex. : siège de tracteur, EPI, cage de contention, ...) :
- Marque :
- Numéro de conformité :
- Normes / certifications (CE, ISO, ...) :

Si l'équipement est monté sur un véhicule, merci de préciser le type et la marque du véhicule :

Documents obligatoires à fournir

Pour l'ensemble des équipements :

- Copie du certificat de conformité
- Copie de la facture acquittée supérieure à 50 € HT, précisant les articles concernés
- Copie du relevé d'identité bancaire (RIB) professionnel

Spécifique aux véhicules :

Présence d'une ceinture de sécurité □ Oui □ Non

Présence d'une structure de sécurité en cas de renversement □ Oui □ Non

Date de 1^{re} mise en circulation :

- Copie de la carte grise

La Caisse se réserve le droit de demander tout justificatif complémentaire nécessaire à l'instruction du dossier.

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Le DUERP est obligatoire pour toute entreprise ayant recours à des travailleurs (stagiaires, salariés, saisonniers, ...).

- Disposez-vous d'un DUERP ? □ Oui □ Non
- Si non, souhaiteriez-vous être accompagné dans la réalisation ? □ Oui □ Non

Engagement du demandeur

Les aides financières sont attribuées après validation par la commission de prévention.

La Caisse se réserve un droit de contrôle et la possibilité d'engager des poursuites en cas de fausse déclaration.

- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à :

Le :

Cachet et signature

AIDES FINANCIÈRES INCITATIVES 2026

Conditions d'éligibilité

Païement des cotisations à jour	Demande d'attribution d'une aide financière 2026
Équipements conformes aux normes en vigueur	Facture supérieure à 50 € HT
	RIB professionnel

Dispositifs d'aide par type de risque

Troubles Musculosquelettiques*

- Jusqu'à 40 % sur accessoires ergonomiques, manipulateurs et dispositifs de transferts ergonomiques, exosquelettes, griffes à traire, taxis-lait, sièges de vignes, harnais de taille-haie, toilettes mobiles, ...*

Chutes de hauteur*

- Jusqu'à 40 % sur dispositifs de sécurisation sous et sur toiture y compris drones, harnais antichute, gilets airbag, PIR, PIRL, PEMP, plateformes arboricoles, échafaudages roulants, ...*

Chimiques

Équipement	Taux	Plafond
EPI complet	50 %	Jusqu'à 500 €
Appareils de protection respiratoire*	50 %	Jusqu'à 400 €
Systèmes de transfert sans contact*	50 %	400 €
Filtres habitables pour cabines de catégorie 4 conformes à la norme EN 15695-2	50 %	250 €
Transformations de cabines de catégories 2 ou 3 en 4*	50 %	1 500 €
Systèmes d'aspiration des fumées de soudage*	50 %	1 000 €
Détecteurs multigaz (CO ₂ , NH ₃ , H ₂ S, ...)*	40 %	250€

Machines

Équipement	Taux	Plafond
Sièges pneumatiques équipés de ceintures de sécurité	40 %	Jusqu'à 700 €
Protections des arbres de transmission	50 %	100 €
Kits hydrauliques pour suppression de cardan	40 %	250 €
Attelages ou triangles d'attelage automatiques	40 %	400 €
Appareils de manutention des roues de tracteurs	40 %	700 €
Détecteurs de lignes électriques aériennes*	40 %	500 €
Formations à la conduite préventive pour les engins agricoles	50 %	
Protections pour sécateurs assistés	50 %	Jusqu'à 60 €
Protections auditives	40 %	Jusqu'à 50 €
EPI complet pour le bûcheronnage	40 %	Jusqu'à 250 €
Coins mécaniques d'abattage*	30 %	300 €
Treuil pour la remontée des câbles de débardage*	40 %	400 €
Systèmes de communication pour les travailleurs isolés*	30 %	300 €

Animaux

Équipement	Taux	Plafond
Installations de contention*	40 %	3 000 €
Cages de contention	40 %	2 000 €
Contentions de maternité porcine	40 %	130 €/ place
Lève-têtes sur chariot	40 %	200 €

Soleil*

Équipement	Taux	Plafond
Tonnelles*	40 %	200 €
EPI anti-UV et rafraichissants*	40 %	100 €/ personne

*Conditions spécifiques, **demande sur devis et accord préalable d'un conseiller en prévention**

Contactez-nous

CAAA du Haut-Rhin

132 avenue Robert Schuman – CS 11167
 68053 MULHOUSE CEDEX
 03 89 45 68 22
prevention@caaa68.fr